

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Déjà une année que notre cluster emploi-compétences a vu le jour !
Merci à vous tous, acteurs de **CREATIV'**, pour votre soutien et votre engagement!

Notre cluster, c'est quoi ?
Tout simplement un espace de travail collaboratif
au sein duquel ses membres et leurs partenaires se retrouvent
pour construire les politiques de l'emploi de demain :

ARTICULÉES AUTOUR
DES BESOINS EN **compétences** DU TERRITOIRE ET
DE SES ENTREPRISES,

RÉSOLUMENT INSCRITES
DANS UNE LOGIQUE DE **recherche** - ACTION POUR RÉPONDRE AUX
DÉFIS DU MARCHÉ DU TRAVAIL
ET DE L'ÉVOLUTION DU TRAVAIL,

VISANT À FAVORISER L'ACCÈS DE LA
POPULATION AUX **emplois** DU TERRITOIRE,

DANS UNE LOGIQUE D' **anticipation** DES BESOINS EN RESSOURCES
HUMAINES DES ENTREPRISES,

À L'ÉCHELLE DU **territoire** DU BASSIN DIJONNAIS, ÉCHELLE
ADAPTÉE AUX FLUX DU MARCHÉ
DU TRAVAIL LOCAL,

ANCRÉES DANS UNE
LOGIQUE D' **innovation** PERMANENTE POUR ADAPTER
L'ACTION PUBLIQUE AUX
MUTATIONS ÉCONOMIQUES,

ET TOUJOURS AU
SERVICE DE **valeurs** FORTES PLAÇANT LES PERSONNES
ET LA SÉCURISATION DE LEURS
PARCOURS PROFESSIONNELS AU
COEUR DES INTERVENTIONS.

Plus que jamais, nous sommes convaincus que les services et les projets que nous portons avec tous nos partenaires sont une réponse volontariste aux tensions du marché du travail. Dans un contexte où la reprise s'effectue sans effet pour les personnes les plus vulnérables, nous affirmons la nécessité d'apporter des réponses innovantes, de porter des expérimentations collectives pour faire face à une crise structurelle et soutenir le besoin en compétences des entreprises du territoire.

Océane Charret-Godard

Présidente du GIP CREATIV'
Conseillère communautaire
déléguée à l'emploi

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un outil partenarial :

- d'animation, de coordination, d'innovation et de mise en œuvre des politiques en matière d'insertion, d'emploi et de formation, pour un public éloigné de l'emploi.
- d'accompagnement à l'emploi de publics en difficulté d'insertion, en réponse aux besoins économiques du territoire.

NOTRE ÉQUIPE :

• **3 personnes dans le cadre de la structure d'animation** (1 cheffe de service, 1 chargée de projet, 1 assistante de direction)

• **14 référents et 1 chargée de mission** emploi-formation, portés par 9 structures partenaires :

- **3 communes** : Quetigny, Longvic, Chenôve

- **6 opérateurs** : IRFA, IFPA, APSALC, CESAM, Mission locale, Ligue de l'enseignement (sélectionnés par « appel à projets »)

FINANCEMENT ET GESTION BUDGÉTAIRE DU PLIE

Le PLIE contribue à la mise en œuvre du Programme Opérationnel National du FSE et est fortement soutenu par lui. En conséquence, il fait l'objet d'un pilotage, d'un budget et d'une comptabilité spécifiques. Son budget présenté sous la forme d'un plan d'action appelé « programmation du PLIE » détaille l'ensemble des actions permettant de mettre en œuvre l'accompagnement des demandeurs d'emploi, ainsi que des services complémentaires favorisant leur retour à l'emploi et/ou la résolution de leurs freins périphériques (enveloppe souple notamment). **En 2017, la programmation du PLIE s'élève à 1 153 000 euros dont 589 000 euros de FSE.**

Le PLIE au service des publics les plus fragilisés

En 2017, une attention particulière a été portée sur les personnes les plus fragilisées, pour lesquelles le retour à l'emploi s'effectue avec plus de difficultés. Les femmes et les seniors de plus de 50 ans ont donc été la cible de deux actions mises en place par le PLIE, dans le cadre de sa programmation. Le soutien à ces publics représente plus que jamais une priorité stratégique dans un contexte où ceux-ci bénéficient peu des effets de la reprise économique.

Les seniors

- Suite à un séminaire seniors organisé en début d'année 2016, le PLIE a souhaité répondre à un des besoins exprimés par les participants, à savoir renouer avec les entreprises et valoriser leurs compétences.
- Deux sessions de formation destinées à aider les participants à faire émerger leurs compétences sociales et ainsi jouer sur leur confiance en eux ont été organisées.
- Ces sessions ont été suivies les 5 juillet et 10 novembre 2017 par l'organisation en collaboration avec le MEDEF et la CPME d'un événement « Regards croisés, Ressources cachées », de rencontres avec des entreprises.
- L'objectif de ces rencontres étant que chaque participant puisse avoir un retour bienveillant et des conseils permettant de booster sa recherche d'emploi.

• S'appuyant sur des modalités pédagogiques originales (le théâtre forum), le PLIE a développé un partenariat avec Talent Campus qui permet tout à la fois de mieux outiller les demandeurs d'emploi pour valoriser leur expérience et leurs compétences professionnelles mais aussi développer leurs compétences sociales et relationnelles.

Les femmes

- Après analyse sur notre dispositif, des besoins des femmes qui, après une longue période d'inactivité professionnelle, rencontraient des difficultés pour s'insérer sur le marché du travail, le manque de confiance en soi est ressorti comme l'un des freins principaux pour nombre d'entre elles. Il a donc été décidé de mettre en place une action permettant de travailler sur l'estime de soi et la sociabilisation.
- Au cours de cette action, 12 femmes ont pu bénéficier de séances de développement personnel, d'atelier de français, de mathématiques appliquées, de bureautique et d'anglais.
- La formation a permis à plusieurs de ces femmes d'ouvrir des pistes professionnelles, notamment en recherchant des stages en parallèle aux recherches d'emploi et/ou de formations.
- Ce projet a été conduit avec l'association Amis' Mots.

Le PLIE a été créé en 1998 et intervient sur le périmètre de Dijon Métropole depuis 2007. Son comité de pilotage est composé des acteurs suivants : Dijon Métropole et ses communes, le Conseil Départemental 21, le FSE, les Services de l'État et la Région BFC, Pôle Emploi et la Mission Locale. Il se réunit 3/4 fois par an pour valider la programmation du PLIE, suivre son activité et les actions mises en œuvre.

Quetigny : Expérimentation en faveur de l'emploi

Cette action a été construite autour d'une démarche partenariale entre la commune, 16 entreprises de la zone commerciale, les acteurs de l'emploi et le Dispositif d'Accès à la Qualification de la Région. L'objectif était de construire un tronc commun d'activité en concertation avec les entreprises de la zone afin de préparer les Quetignois au socle de compétences attendues pour des postes d'employé libre service, de restauration rapide et de préparateur de commandes. Ce tronc commun devait être de

nature à favoriser les mobilités professionnelles des demandeurs d'emploi dans un contexte où les emplois proposés sont souvent courts. Ainsi, des parcours individualisés de formation ont pu être mis en place en privilégiant les immersions en entreprises pour 7 Quetignois. A l'issue, 2 candidates ont été recrutées en CDI dans la restauration rapide et 2 autres se sont engagées sur une formation qualifiante dans le domaine de l'agroalimentaire.

Une offre de service en évolution

En 2017, le PLIE a mis en place des actions de formation et d'accompagnement de ses référents de parcours afin d'harmoniser les pratiques et de faire évoluer son offre de service.

Conseil en évolution professionnelle (CEP) :

De mai à décembre 2017, les référents du PLIE ont pu bénéficier d'une formation au Conseil en Évolution Professionnelle réalisée par le CNAM. Cette formation composée de deux modules, chacun conclu par une évaluation écrite et orale, avait pour unité d'enseignement : - « Formaliser, élaborer et communiquer l'expérience » - « Outils méthodologique et pratiques de l'entretien de conseil en évolution professionnelle » Ainsi, les référents ont acquis des connaissances complémentaires

notamment en matière d'identification et de formalisation de l'expérience (nécessaires pour développer une approche par les compétences) et de compréhension des processus et de construction d'un projet professionnel.

Formation-action :

Depuis octobre 2016, les référents ont également pu bénéficier d'une formation-action ayant pour objectif l'harmonisation des pratiques et l'accompagnement vers le changement. Cette formation a permis de mettre en place des expérimentations, qui seront mises en œuvre en 2018. (Ateliers collectifs à destination des participants, Référents thématiques pour centraliser les informations, planning type, consultant entreprises, outil de scoring pour diagnostiquer les freins à l'emploi).

LES CHIFFRES CLÉS DU PLIE 2017 :

494

nouveaux entrants (avec une répartition égale hommes/femmes)

1 291

personnes accompagnées en 2017 dont :

1193

mises à l'emploi sur tout contrat de travail (soit 61 % des étapes de parcours réalisées)

51%

sont des femmes

289

sorties vers l'emploi durable et la formation qualifiante.

29%

résident sur les QPV

79%

ont un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V

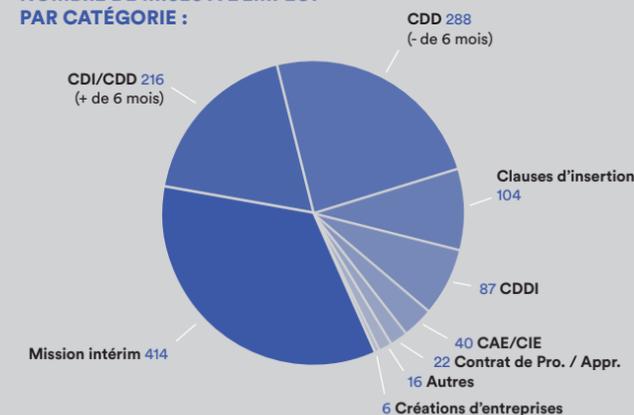
890€

par personne : le coût moyen d'accompagnement.

33%

ont plus de 45 ans

NOMBRE DE MISES À L'EMPLOI PAR CATÉGORIE :



ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DE 71 PARTICIPANTS EN FÉVRIER 2018, PRÉSENTS DEPUIS AU MOINS 3 MOIS SUR LE PLIE

93%

des participants estiment que le PLIE aide à mieux se préparer au retour à l'emploi.

97%

s'estiment satisfaits de l'accompagnement.

Partenariat avec l'UIMM et la ville de Longvic

En 2017, un travail de collaboration a été initié avec la branche de l'industrie métallurgique, afin de pouvoir répondre aux besoins des entreprises industrielles. Deux actions ont été initiées par le PLIE et du Lab Compétences. En amont de ces actions, l'UIMM a permis à l'ensemble des référents de parcours de pouvoir mieux appréhender le secteur de l'industrie métallurgique par leur participation à une journée Job Evolution. Journée durant laquelle ils ont pu découvrir les

métiers de métallurgie et visiter une entreprise du territoire. • Une action de formation sur le métier d'équipier autonome de production à destination des participants du PLIE a été mise en place. Cette formation conduite sous la forme d'une POEC, a permis aux participants de pouvoir bénéficier d'un revenu en tant que stagiaire de la formation, pris en charge par Pôle emploi. Les coûts pédagogiques ont été portés par l'OPCA de l'UIMM. 7 personnes accompagnées par le PLIE ont bénéficié de cette formation d'une durée de 3 mois.

Grâce à cette initiative, 4 des participants ont pu bénéficier de contrats en intérim ou à durée déterminée (CDD), 1 est en parcours de formation sur le DAQ. • Faisant le constat d'un grand nombre d'entreprises métallurgiques sur son territoire, la ville de Longvic a souhaité mettre en place un partenariat avec l'UIMM et CREATIV' pour répondre aux besoins de main d'œuvre des entreprises locales. L'objectif est de favoriser la rencontre entre les besoins de main d'œuvre de ces entreprises et la population locale

en demande d'emploi. • Une enquête auprès des entreprises de l'industrie et auprès de candidats potentiels a été réalisée en collaboration avec Pôle Emploi, la ville de Longvic, l'UIMM et CREATIV'. Il ressort la nécessité de « faire du sur-mesure » à Longvic, via un parcours Job Évolution (dispositif de l'UIMM). Il est également prévu de travailler avec le collège de Longvic et les lycées Antoine et H. Fontaine sur la promotion des entreprises Longviciennes (projet « Classe en Entreprise »).

Clauses d'insertion

Les clauses d'insertion sont un outil juridique qui permet aux acheteurs publics et privés de réserver dans leur achat un volume d'heures de travail pour des publics en insertion professionnelle. Elles constituent un véritable levier pour favoriser l'immersion en situation de travail et la professionnalisation des demandeurs d'emploi. Elles représentent également un outil au service des politiques de l'emploi dans la mesure où l'insertion s'effectue dans des activités du secteur marchand (BTP, services) par le biais d'un contrat de travail.

NOTRE ÉQUIPE :

1 cheffe de service
3 facilitatrices et 1 assistante administrative

NOTRE OFFRE DE SERVICES :

Le Pôle clauses d'insertion constitue l'interface entre les donneurs d'ordre, les entreprises, les bénéficiaires et les acteurs de l'insertion par l'activité économique.

pour les entreprises :

- Informer et aider les entreprises sur la mise en œuvre des clauses d'insertion.
- Centraliser le rapprochement des offres avec les publics demandeurs.

pour les donneurs d'ordre :

Offrir un appui aux donneurs d'ordre pour les aider :

- À repérer et identifier les marchés susceptibles d'être soumis à la clause.
- Dans la rédaction de leurs pièces de marchés (conseil et assistance dans l'analyse et la rédaction).
- Suivre et évaluer des démarches de promotion de l'insertion et de l'emploi.

pour les publics :

- Mobiliser des partenaires prescripteurs.
- Centraliser le dépôt des dossiers.
- Mettre en place les accompagnements ad hoc et élaborer un parcours de retour à l'emploi durable ou un parcours de formation, évaluer des compétences professionnelles, et suivre l'intégration dans l'entreprise, si besoin à l'aide d'organismes spécialisés.

Une offre de services plus ambitieuse au service des donneurs d'ordre

Avec la nouvelle ordonnance de juillet 2015 du Code des Marchés, de nouveaux outils ont vu le jour pour accompagner les donneurs d'ordre. Ainsi, CREATIV' élargit son offre de services auprès des commanditaires pour les aider à développer de véritables stratégies d'achats qui confèrent à la commande publique un rôle à part entière dans les politiques locales de l'emploi.

Les options offertes aux acheteurs :

- Réserver des marchés aux Structures de L'insertion par l'Activité Economique ;
- Avoir une attention particulière sur les conditions de travail des salariés et leur montée en compétences (clauses sociales) ;
- Etablir un sourcing de l'offre de services proposée par les entreprises et construire leur marché en fonction ;
- Exiger que l'entreprise attributaire soit certifiée par un label qualité.

CREATIV' et la SNCF s'engagent dans un partenariat inédit

Au dernier trimestre 2017, CREATIV' et SNCF RESEAU ont signé une convention de partenariat.

Pour conduire la mise en œuvre des clauses d'insertion dans leurs marchés, les services de SNCF réseau s'adjoignent le conseil et l'accompagnement des facilitatrices du GIP CREATIV'.

Cette convention vise à encadrer le partenariat établi entre les services de SNCF réseau et CREATIV' pour développer les achats socio-responsables dans leurs marchés.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, SNCF réseau poursuit l'ambition de promouvoir l'égalité des chances et de lutte contre l'exclusion en favorisant l'emploi et l'insertion professionnelle dans le cadre de ses marchés.

LES RÉSULTATS 2017

352 845

heures d'insertion réalisées, Les marchés de services représentent 69% des heures réalisées.

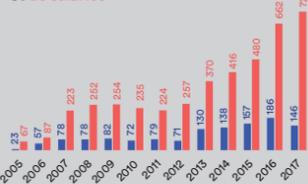
146

opérations concernées

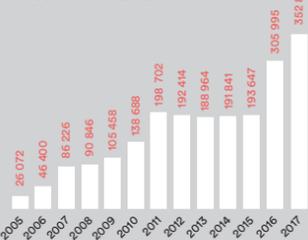
29

donneurs d'ordre

Evolution du nombre d'opérations et de salariés



Evolution du nombre d'heures d'insertion réalisées



135

entreprises ont accueilli un bénéficiaire du dispositif clauses d'insertion :

- 90 entreprises du secteur bâtiment,
- 15 entreprises du secteur travaux publics,
- 14 entreprises du secteur marchés de services,
- 2 entreprises d'insertion,
- 4 établissements et services d'aides par le travail
- 3 entreprises adaptées
- 2 chantiers d'insertion
- 5 entreprises de travail temporaires d'insertion ont mis à disposition des salariés auprès d'entreprises.

728

salariés mis à l'emploi sur le dispositif clauses dont 15 % des salariés issus des quartiers prioritaires et 29 % de femmes.

460^h

durée moyenne des parcours

54

embauches dont :

28% de personnes issues des quartiers prioritaires

39% de personnes bénéficiaires du PLIE

60% sur les marchés BTP

40% sur les marchés de service

Une illustration des opérations accompagnées en 2017 :



Prestations d'insertion pour activités d'entretien de l'espace public

38 074

HEURES D'INSERTION RÉALISÉES PAR 50 SALARIÉS D'UN ATELIER-CHANTIER D'INSERTION

Opération de Dijon Métropole : Achat d'insertion

Délégation de service public Exploitation des services de la Mobilité

4

EMBAUCHES EN CDI AU COURS DE L'ANNÉE 2017.

Plus de 9 175 heures d'insertion réalisées par 14 salariés,

Entretien des parties communes des logements du patrimoine de Villéo

69

SALARIÉS DU DISPOSITIF ONT EU UN CONTRAT DE TRAVAIL

7 lots avec insertion dont 1 lot réservé aux handicapés, et 1 lot réservé aux structures d'insertion par l'activité économique.

4 818 heures d'insertion réalisées



Travaux de restructuration de la piscine du Carroussel

10

SALARIÉS DU DISPOSITIF CLAUSES D'INSERTION ACCUEILLIS PAR

Maîtrise d'ouvrage : Dijon Métropole

3 312 heures d'insertion effectuées

Travaux de l'équipe-culturel la vapeur

12

SALARIÉS ONT ÉTÉ ACCUEILLIS PAR

Maîtrise d'ouvrage : La Vapeur

3 049 heures d'insertion effectuées

8

ENTREPRISES

L'EXPERTISE DE CREATIV' RECONNUE !

L'expertise reconnue de CREATIV' a été mise en avant lors de plusieurs interventions réalisées en 2017. D'une part, lors de la journée de l'Economie sociale et solidaire organisée à Lyon, par le CNFPT. D'autre part, lors des Rencontres des Achats de l'État pour lesquelles CREATIV' coordonne également le réseau des facilitateurs Bourguignons. L'objectif de ces interventions est d'expliquer et de faire connaître les savoir-faire et l'expertise de CREATIV' auprès des donneurs d'ordre, des entreprises et des demandeurs d'emploi.

De l'achat responsable à la gestion territoriale des compétences

En 2015/2016, CREATIV' a conduit un projet en lien avec la transition énergétique et ses impacts sur les métiers du bâtiment. Ainsi, en partenariat avec le promoteur immobilier Icade et l'organisme de formation IFRB, une formation a été mise en place dans le cadre du chantier de la Villa Boétie à Chevigny-Saint-Sauveur visant à renforcer les compétences collectives des entreprises attributaires et de leurs salariés au service de l'étanchéité à l'air des bâtiments. L'objectif était double puisqu'il s'agissait de renforcer la performance énergétique des bâtiments dans un contexte de malfaçons récurrentes et d'entretenir un haut niveau de compétences chez les salariés des entreprises attributaires des marchés.

Outre le fait que la formation soit dispensée en situation de travail, l'originalité de l'action a tenu aussi à son approche collective, incluant tous les corps de métiers confondus ainsi que la ligne hiérarchique. L'étanchéité à l'air des bâtiments est d'abord le fruit d'une compétence certes individuelle mais aussi collective !

Fort de cette expérience, CREATIV' souhaite porter un message fort sur le fait que la commande publique responsable ne doit pas se réduire à l'insertion des publics en difficulté. Elle doit s'élargir à toutes les actions favorisant le développement des compétences des actifs du territoire et, plus largement, la sécurisation des parcours professionnels à l'image des travaux engagés dans le secteur de la propreté et de l'aide à domicile avec le FARE et la FEDESAP (organisations professionnelles).

LES CLAUSES RECONNUES PAR PÔLE EMPLOI COMME OUTIL STRUCTURANT DE L'OFFRE D'INSERTION

Les clauses se sont imposées comme un outil efficace pour accompagner le développement des compétences et le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Elles constituent par ailleurs un outil reconnu par les entreprises pour les aider dans leur recrutement. C'est pour optimiser davantage ce dispositif que CREATIV' et Pôle Emploi ont signé le 24 octobre 2017 une convention de partenariat dédiée pour favoriser l'accès des demandeurs d'emploi suivis par Pôle emploi aux clauses d'insertion.

Dijon Métropole, Grand Dijon Habitat et CREATIV' partenaires au service de l'exemplarité de la commande publique

CREATIV' et Grand Dijon Habitat collaborent depuis de nombreuses années dans le cadre des clauses d'insertion. C'est pour amplifier ce partenariat et saisir les nouvelles opportunités du Code des Marchés Publics que nous avons conclu d'essayer l'expérimentation mise en place sur Chevigny-Saint-Sauveur. L'objectif est ainsi de réunir au sein d'un même projet la préoccupation pour les volets social et environnemental d'une commande publique plus responsable. Les premières actions interviendront en 2019.

Par ailleurs, CREATIV' a été retenu dans le cadre d'un appel à projets européen pour accompagner les donneurs d'ordre et les entreprises impactés par la transition numérique et la digitalisation (BIM). Dans ce cadre, Dijon Métropole a souhaité s'impliquer par l'intermédiaire du chantier de restructuration de la piscine du Carroussel. L'ensemble des acteurs impliqués seront formés grâce au soutien de l'Union Européenne. Le chantier servira également de chantier témoin pour les jeunes et les demandeurs d'emploi inscrits dans les formations du bâtiment.

Lab Compétences

Le Lab Compétences est un espace de travail collaboratif pour **construire des réponses aux mutations économiques du bassin dijonnais, aux évolutions du marché du travail et à l'élévation des besoins en compétences du tissu économique, tout en travaillant sur l'accès à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels des personnes.**

Il constitue une structure ressource pour les acteurs du territoire intervenant dans le champ du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Le Lab s'inscrit dans une logique d'innovation permanente et entend placer les entreprises au cœur des projets.

NOTRE ÉQUIPE :

1 cheffe de service
8 chargé(e)s de projet

SES MISSIONS :

- Éclairer la stratégie de développement du territoire sur les questions emploi / compétences
- Accompagner l'évolution des pratiques RH dans les entreprises
- Favoriser les mobilités professionnelles
- Améliorer la préparation des publics en lien avec les besoins des entreprises
- Promouvoir la qualité de l'emploi
- Adapter la formation initiale et continue aux nouveaux besoins en compétences

I. Développement Economique Local



TOURISME

Accompagner l'évolution des compétences en matière de relation client

POURQUOI :

Les grands projets du territoire (Cité de la Gastronomie, inscription UNESCO des Climats de Bourgogne, travaux du Musée des Beaux-Arts de Dijon, le classement de l'hyper centre-ville de Dijon en ZTI) auront un impact sur l'offre de services touristiques, et par conséquent sur les emplois et les compétences.

FIL CONDUCTEUR :

Pour permettre aux entreprises d'accompagner cette montée en gamme des services, CREATIV' anime une démarche centrée autour du développement des compétences liées à la relation client (accueil, information, orientation, conseil, vente, commercialisation) dans le cadre d'un partenariat avec Dijon Métropole, l'État, la Région, l'UMIH, le FORCO et AGEFOS PME.

Ces travaux ont abouti à la validation d'un plan d'action partenarial dont le périmètre d'activité est le suivant : hôtellerie-restauration, commerce, culture, offices de tourisme.

IMPLICATION DES ENTREPRISES :

72 entreprises et professionnels interrogés

22 acteurs territoriaux impliqués



PROJET BIMPLEMENT

Renforcer les compétences liées aux nouvelles normes environnementales

POURQUOI :

Les constructions et rénovations de bâtiments à très faible consommation d'énergie requièrent des professionnels pleinement qualifiés ayant une bonne compréhension des responsabilités de leurs métiers et des relations avec les autres métiers de la « chaîne de valeur ».

FIL CONDUCTEUR :

La Commission Européenne a lancé un appel à propositions relatif au BIMplement (Building Information Modeling) auquel a répondu Alliance Ville Emploi. Son objectif est de mettre en place des formations au BIM sur chantier pour toute la « chaîne de valeur » dans une approche inter-métiers et inter-niveaux (expérimentation dans le cadre du chantier de la piscine du Carrousel).

CREATIV' fait partie des trois Maisons de l'Emploi pilotes sur le territoire national. Un projet en partenariat avec Dijon Métropole, la FFB et CONSTRUCTYS.

IMPLICATION DES ENTREPRISES :

une dizaine d'entreprises impliquées dans les formations ainsi que la maîtrise d'ouvrage

10 acteurs territoriaux impliqués



RELAIS CONSEIL AUX ENTREPRISES SUR LE PAYS DE SEINE ET TILLES EN BOURGOGNE

Proposer une offre de services de proximité pour les TPE/PME sur les questions RH

POURQUOI :

Parmi les TPE ou PME, peu d'entre elles disposent de l'organisation et des compétences nécessaires pour répondre aux enjeux en matière de gestion des RH.

FIL CONDUCTEUR :

Le Relais Conseil aux Entreprises constitue un service de proximité pour les TPE/PME du territoire. Il a pour objectif de sensibiliser les chefs d'entreprise aux questions RH, de les informer et de les appuyer pour mobiliser les services existants délivrés par les partenaires du projet et/ou tout autre opérateur du territoire. Il propose également des actions collectives aux chefs d'entreprise en partenariat avec l'Inspection du Travail.

Ce service est proposé dans le cadre d'un partenariat avec le Pays Seine-et-Tilles, le Club Entreprendre et la Chambre de Métiers.

IMPLICATION DES ENTREPRISES :

56 entreprises rencontrées en entretien individuel

62 participants (entreprises, élus, partenaires) lors des temps collectifs

11 acteurs territoriaux impliqués



INDUSTRIES DE SANTÉ ET INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

Accompagner les mutations et anticiper les compétences

POURQUOI :

Dans un contexte d'automatisation croissante, de recours à des technologies de plus en plus pointues et de normes qualité accrues, il apparaît que les entreprises des secteurs IAA et santé ne sont pas assez outillées sur le plan RH. De plus, on note des enjeux en matière d'adaptation de l'offre de formation et de préparation des actifs ainsi que des enjeux de mobilités internes tandis que les postes d'encadrants se complexifient.

FIL CONDUCTEUR :

CREATIV' a entamé en parallèle deux GPEC territoriales devant permettre d'identifier les mutations économiques à l'œuvre (marchés, produits, productions, réglementation, etc.) et analyser leurs incidences sur le travail, les emplois, la gestion des compétences, les besoins en formation, l'organisation du travail, le management, le dialogue social, etc. A l'issue de ce travail, un plan d'actions sera co-construit avec les entreprises afin de préconiser des actions à mettre en œuvre. Des projets en partenariat avec BF-Care et l'AREA.

IMPLICATION DES ENTREPRISES :

36 entreprises interrogées

11 acteurs territoriaux impliqués



ÉCONOMIE COLLABORATIVE

Comment le territoire peut-il s'adapter aux impacts de l'économie collaborative sur le travail, l'emploi et les compétences ?

POURQUOI :

Ce projet vise à mieux appréhender les nouvelles formes d'emploi, d'organisation du travail, de gestion des compétences et de dialogue social

portées par les acteurs, les lieux et les initiatives relevant de l'économie collaborative de façon à mieux les accompagner sur le territoire.

FIL CONDUCTEUR :

CREATIV', en partenariat avec Grand Dijon Développement et France Cluster, a souhaité mettre en œuvre une étude-action sur le périmètre de la Métropole du Grand Dijon, permettant de déterminer quelles formes prend l'éco-

nomie collaborative sur le territoire, quelles problématiques elle pose en matière RH et comment enrichir l'offre de services de Dijon Développement (notamment mais pas seulement) en matière d'appui aux projets collaboratifs.

IMPLICATION DES ENTREPRISES :

22 entreprises interrogées

5 acteurs territoriaux mobilisés

Campus des Métiers et des Qualifications

ALIMENTATION, GOÛT, TOURISME

Porté par Creativ' depuis septembre 2017, le Campus des Métiers et des Qualifications vise à accompagner l'évolution de l'offre de formation initiale et continue pour l'adapter aux besoins en compétences des entreprises des secteurs d'activités « Alimentation, Goût, Tourisme » du territoire.

Cofinancé par le Rectorat de l'académie de Dijon, le Conseil Régional et Creativ', le Campus a, pendant la période de septembre à décembre 2017, élaboré sa stratégie et déterminé 5 axes de travail :

- Anticiper les mutations techniques et réglementaires sur l'évolution des compétences ;

- Faire évoluer les représentations pour renforcer l'attractivité des métiers ;

- Contribuer à l'évolution de l'offre de formation et sécuriser la poursuite de parcours de formation ;

- Développer les mobilités à l'international ;

- Animer les relations entre les communautés éducatives et le monde professionnel.

Les premières actions menées ont permis notamment l'élaboration d'une note d'opportunité pour l'ouverture d'un BTS diététique au sein du lycée Simone Weil à Dijon, la rencontre d'une partie des lycées professionnels, CFA et acteurs du monde économique en lien avec les secteurs de l'agroalimentaire et du tourisme et la co-animation de 3 groupes de travail d'entreprises de l'hôtellerie-restauration et du commerce sur les compétences attendues pour les métiers de la relation client par les professionnels du tourisme.

II. Sécurisation des parcours professionnels



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Prévenir l'inaptitude et favoriser la mobilité professionnelle

POURQUOI :

Des problématiques de pénibilité ont été identifiées dans le champ de l'action sociale et de la santé, majoritairement dans les métiers d'aide à domicile, d'aide-soignant et d'aide-médico-psychologique.

FIL CONDUCTEUR :

Cette action conduite avec la CRESS et UNIFORMATION vise à :

- sécuriser les parcours professionnels des salariés ayant des problématiques de santé et favoriser leur mobilité professionnelle,
 - modifier les comportements et les pratiques des différents acteurs (salariés, entreprises, partenaires...).
- Les bonnes pratiques et préconisations sont en cours de capitalisation afin d'être essaimées sur le territoire.

IMPLICATION DES ENTREPRISES :

7 établissements de l'ESS impliqués dans la démarche.

20 acteurs territoriaux impliqués



PROJET PASSERELLE

Prévenir le décrochage universitaire

POURQUOI :

Le « décrochage » à l'université est un enjeu politique et humain mais les solutions mises en place ne sont pas suffisantes.

FIL CONDUCTEUR :

Ce projet cible les étudiants sortants de l'Université de Bourgogne, sans diplôme et sans autre solution, et/ou qui restent durablement en dehors des dispositifs de formation ou d'accompagnement. Il a pour objectifs de lutter contre les risques d'isolement, de déqualification des étudiants, de valoriser leurs compétences, et de répondre aux besoins d'emploi du bassin.

IMPLICATION DES ENTREPRISES :

Des entreprises seront mobilisées dans la suite du projet

4 acteurs territoriaux impliqués



100 CHANCES 100 EMPLOIS

Rapprocher les jeunes talents du marché du travail et des réalités des entreprises

POURQUOI :

Une difficulté pour les publics issus des quartiers « politique de la ville » de trouver une immersion / un emploi / une formation quel que soit le niveau de qualification.

FIL CONDUCTEUR :

En co-animation avec Schneider Electric (jusqu'en juin 2017) et Leader Intérim, le dispositif s'appuie sur la mobilisation des entreprises du réseau pour proposer aux jeunes tout appui favorisant leur accès à un emploi durable.

IMPLICATION DES ENTREPRISES :

un réseau d'une trentaine d'entreprises

20 acteurs territoriaux impliqués



PROPRETÉ SERVICES AUX PERSONNES

Favoriser l'accès à un temps de travail choisi

POURQUOI :

Un tiers salariés à temps partiel (surtout des femmes) souhaitent travailler davantage.

FIL CONDUCTEUR :

Ce projet, mené avec les fédérations professionnelles (FARE et FEDESAP) vise à augmenter leur temps de travail :

- En favorisant les compléments horaires entre les deux secteurs. Le développement des prestations de nettoyage en journée devrait permettre une meilleure articulation avec les prestations d'aide à domicile.
- En promouvant l'accès aux droits (emploi, famille, santé...) en zone rurale, la mobilité, la valorisation et le développement des compétences de ces salariées.

IMPLICATION DES ENTREPRISES :

Propreté : 6 binômes « donneurs d'ordre - prestataire » engagés dans le développement des prestations de nettoyage en journée.

SAP : 2 entreprises

12 acteurs territoriaux impliqués

Points relais

Les deux points relais de Créativ' sont situés sur les quartiers « politique de la ville » des Grésilles et à Fontaine D'Ouche. Ils offrent un service public de proximité pour les habitants de ces quartiers afin de les accueillir, de les informer et de les orienter dans leurs démarches de recherche d'emploi.

NOTRE ÉQUIPE :

2 chargées d'accueil

NOTRE OFFRE DE SERVICES :

- **Toute information** en lien avec votre recherche d'emploi ou de formation
- **Aide à la rédaction** d'une lettre de motivation, d'un CV, d'un courrier administratif
- **Appui** dans les démarches administratives en lien avec l'emploi
- **Informations sur les droits** des demandeurs d'emploi
- **Mise à disposition** de matériel informatique et d'accès internet pour ces démarches

LES CHIFFRES :

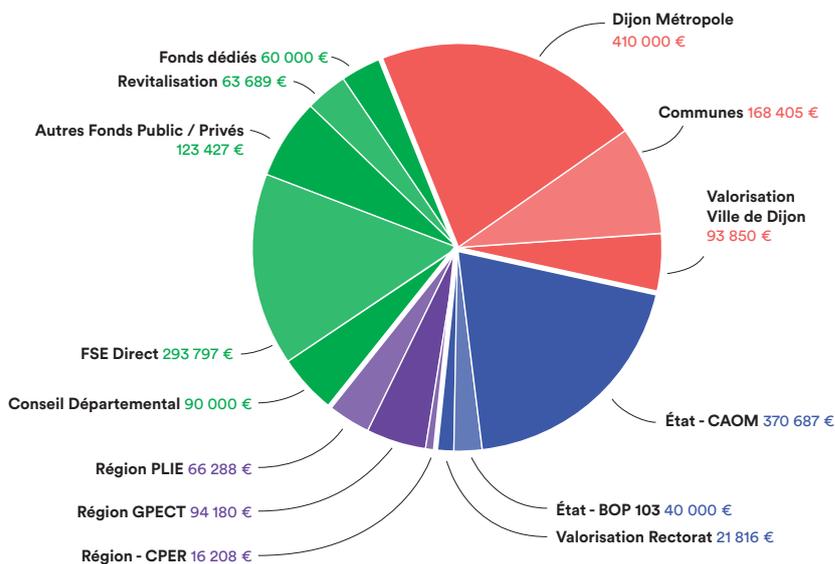
11 500	contacts/an : contacts physiques et téléphoniques
970	nouvelles personnes accueillies
+ de 14 350	services délivrés actualisation Pôle emploi, recherche d'emploi, aide administrative, aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, etc.
3 200	rendez-vous en lien avec les accompagnements réalisés dans le cadre des clauses d'insertion, du PLIE et de la Mission locale

Le GIP : fonctionnement et financement

- Le GIP est présidé par Océane CHARRET-GODARD depuis juin 2016.
- Sa gouvernance est composée d'un Conseil d'administration réuni à 4 reprises en 2017 (4 Avril, 20 Juin, 10 Octobre et 19 Décembre) et d'une Assemblée générale réunie le 20 Juin.
- En 2017, le GIP gère un budget de 1 797 K€ (-1,48% par rapport à 2016). En incluant les valorisations, ce budget passe à 1 912 K€ (cf graphique).
- Le GIP est composé d'une équipe de 38 collaborateurs dont 21 salariés et 17 professionnels mis à disposition, placés sous l'autorité fonctionnelle du Directeur du GIP.

- Pour son pilotage, le GIP dispose d'un Directeur, Fabrice REY, et d'un service « Ressources » dont le responsable occupe une fonction d'Adjoint à la Direction. Ce service est composé de 3 collaborateurs: un assistant financier, un assistant informatique, une assistante de direction.

- Son budget est alimenté par 24 demandes de subventions différentes dont 55% sont issus de Dijon Métropole, de ses communes membres et des services de l'Etat.
- Le GIP dispose d'une comptabilité analytique organisée par dispositif (Maison de l'emploi, PLIE, Campus des métiers, Points relais, Plateforme mobilité) et par projet. Ces subventions sont mobilisées auprès de 15 financeurs différents.
- Ces données n'incluent pas les 377 070 euros de FSE indirects mobilisés dans le cadre du PLIE pour financer les porteurs de projets qui déposent en direct leur demande de FSE.



NOS FINANCEURS :

Retrouvez-nous sur creativ21.fr



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional « Emploi et Inclusion » 2014-2020